



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

CENTRE DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU (CGRE)
WATER RESOURCES MANAGEMENT CENTER (WRMC)
CENTRO DE GESTÃO DOS RECURSOS HIDRICOS (CGRH)

5^{ème} Session du Comité Ministériel de Suivi

Abuja, le 28 juin 2024

RESOLUTION 13

Relative à l'Initiative régionale pour le développement, la résilience et la valorisation des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest (DREVE)

LE COMITE MINISTERIEL DE SUIVI,

CONSIDERANT

- le Traité révisé de la CEDEAO ;
- la Déclaration de Ouagadougou sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) adoptée en mars 1998 ;
- la Décision A/DEC.12/12/00 du 16 décembre 2000 portant adoption d'un Plan d'Action Régional de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest (PARIGIRE/AO) ;
- la Décision A/DEC.5/12/01 du 21 décembre 2001 portant création du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de ta Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest ;
- la Décision A/DEC.6/12/2001 du 21 décembre 2001 portant amendement de la Décision A/DEC.12/12/00 du 16 décembre 2000 sur l'adoption d'un Plan d'Action Régional de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest ;
- la Décision A/DEC.4/01/06 du 12 janvier 2006 portant adoption des Statuts du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de la Gestion Intégrée des Ressources



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

CENTRE DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU (CGRE)
WATER RESOURCES MANAGEMENT CENTER (WRMC)
CENTRO DE GESTÃO DOS RECURSOS HIDRICOS (CGRH)

en Eau en Afrique de l'Ouest et des Règlements Intérieurs des organes le composant;

- le Règlement C/REG/6/05/08 du 18 mai 2008 portant approbation du Plan Stratégique 2007-2015 du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest ;
- l'Acte Additionnel AISA.5112/08 du 19 décembre 2008 portant adoption de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest.

AYANT EXAMINE ledit document,

APPROUVE

- ❖ la mise en place des groupes de travail thématiques proposés pour co-construire le programme DREVE dans toutes ses composantes ;
- ❖ Le recours à toute compétence y compris des Etats à participer aux travaux thématiques des groupes de travail ;

DEMANDE

- ❖ A la CEDEAO de réunir le Comité Technique des Experts autant que possible lors du processus de finalisation et d'exécution du Programme DREVE ;

ENGAGE

- ❖ Le CGRE en rapport avec l'UEMOA et le CILSS de veiller au respect du calendrier provisoire de préparation de la 1ère phase de DREVE en collaboration avec la Banque Mondiale.

Fait à Abuja le 28 juin 2024

Pour le Comité Ministériel de Suivi

LE PRESIDENT